SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES (SGDN) RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

27 septembre 2007

ORDRE DU JOUR

4	A	
-	Appropation of Lordre dillio	ıır
1.	Approbation de l'ordre du jo	uı

- 2. Approbation des règlements administratifs et de la convention d'affiliation
- 3. Rémunération des vérificateurs externes
- 4. Procès-verbaux des réunions précédentes
- 5. Affaires issues des procès-verbaux
- 6. Composition du Comité de supervision du processus de sélection d'un site
- 7. Mise à jour du Comité de supervision du processus de sélection d'un site
- 8. Mise à jour du Comité de la vérification, des finances et du risque
- 9. Mise à jour du Conseil consultatif
- 10. Rapport du président
- 11. Mise à jour sur la recherche sociale et l'engagement
- 12. Mise à jour sur le programme technique
- 13. État financier trimestriel
- 14. Plan d'activités quinquennal préliminaire et budget
- 15. Risque d'entreprise
- 16. Processus d'élaboration de la formule de financement préliminaire
- 17. Mise à jour sur l'examen de la composition révisée du Conseil consultatif
- 18. Proposition préliminaire pour la surveillance du programme technique
- 19. État d'avancement du renforcement des capacités de l'organisation et de l'effectif
- 20. Relations de travail
- 21. Calendrier de réunions du conseil pour 2008
- 22. Prochaine réunion
- 23. Séance à huis clos

Levée de la séance

PROCÈS-VERBAL

DE LA RÉUNION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA

SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES (SGDN) / NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION (NWMO)

tenue à Montréal (Québec) le 27 septembre 2007 à 10 h 30

Sont présents

M. Gary Kugler Administrateur et président du conseil

M. Ken Nash Administrateur et président et chef de la direction

M. Ron Jamieson Administrateur
M^{me} Josée Pilon Administratrice
M^{me} Deborah Poff Administratrice
M. Ian Ross Administrateur

M^{me} Sharon MacFarlane Administratrice (points 1 à 3)

Sont également présents

M^{me} Kathryn Shaver Vice-présidente, Affaires de la société et secrétaire générale

(sauf pour le point 23)

M^{me} Gillian Adshead Secrétaire adjointe du conseil (sauf pour le point 23)

M. Angelo Castellan Trésorier et administrateur principal des affaires

financières (sauf pour le point 23)

M. Frank King SGDN (sauf pour le point 23)

M^{me} Elizabeth Dowdeswell Conseillère spéciale du conseil (point 6 seulement)

M. Brian Story Entrepreneur (point 20 seulement, par conférence

téléphonique)

M^{me} Karen Smith Conseillère juridique, Gowlings (point 2 seulement, par

conférence téléphonique)

M. David Crombie Président du Conseil consultatif (point 9 seulement, par

conférence téléphonique)

1. Approbation de l'ordre du jour et constitution du quorum

M. Kugler préside la réunion du 27 septembre 2007.

Après avoir constaté que les administrateurs de la Société ont été convoqués conformément au règlement et que le guorum est atteint, le président du conseil déclare la réunion ouverte à

10 h 30.

L'ordre du jour de la réunion est adopté après qu'on a convenu de déplacer au début de la réunion, afin que tous les administrateurs puissent prendre part à la discussion, le point concernant l'approbation des règlements administratifs et de la convention d'affiliation et le point sur la rémunération des vérificateurs externes.

2. Approbation des règlements administratifs et de la convention d'affiliation

- M. Kugler invite M. Nash à présenter les règlements administratifs et la convention d'affiliation que l'on soumet à l'approbation du conseil.
- M. Nash passe en revue le contexte du règlement administratif général de la SGDN en soulignant que les administrateurs ont élaboré le premier règlement administratif général en 2002, lequel avait été déposé auprès d'Industrie Canada et constituait la base de l'émission des lettres patentes originales de la Société. Le règlement administratif traite de la composition, des pouvoirs et des fonctions du conseil et des administrateurs, du déroulement des réunions ainsi que de la conduite des affaires administratives de l'organisation. M. Nash souligne que la convention d'affiliation actuelle précise que les Membres de la SGDN, à la suite de la sélection par le gouvernement du Canada de l'une des méthodes proposées pour la gestion du combustible nucléaire irradié, doivent examiner, modifier et mettre à jour le règlement administratif. Ceci est nécessaire pour fournir à la SGDN les objectifs, la gouvernance et les autres éléments nécessaires ou souhaitables pour la guider dans l'exécution de la décision du gouvernement et dans l'exécution des obligations que lui impose la *LDCN*.
- M. Nash décrit le contexte de la convention d'affiliation de la SGDN. La convention originale a été élaborée en 2002 par les membres fondateurs de la SGDN (Ontario Power Generation, Énergie NB et Hydro-Québec) conformément à leurs obligations en vertu de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire (LDCN)*. La convention précise les rôles et les responsabilités des membres pour atteindre les objectifs de la *LDCN*. M. Nash fait remarquer que la convention d'affiliation originale a été élaborée à la lumière des objectifs de la SGDN pour la période de l'étude. Une nouvelle convention est requise pour confirmer les rôles et les responsabilités des membres et les accords de partage des coûts du financement opérationnel annuel de la SGDN pour la mise en œuvre de l'approche retenue par le gouvernement.
- M. Nash souligne les efforts de collaboration préalables importants déployés par les membres de la SGDN en 2006 et 2007 pour préparer le nouveau règlement administratif et la nouvelle convention d'affiliation aux fins de mise en œuvre en prévision de la décision du gouvernement. À la suite de ce travail et compte tenu de la décision du gouvernement reçue le 14 juin 2007 quant à la méthode de gestion choisie, les documents de gouvernance sont prêts à être adoptés.
- M. Kugler invite le conseil à discuter des documents soumis à son approbation. Les administrateurs qui représentent Hydro-Québec et Énergie NB font remarquer que les observations qu'ils ont formulées précédemment ont été prises en compte. Les administrateurs demandent que quelques modifications mineures de nature rédactionnelle soient apportées aux documents au moment de les parachever aux fins de signature, sous réserve d'un examen final par le président du conseil. Les administrateurs proposent également que l'approbation de la convention d'affiliation par le conseil d'administration de la SGDN soit assujettie à la confirmation par tous les membres de la SGDN de leur accord quant à la quote-part établie pour chacun d'eux dans la convention.

Lettres patentes supplémentaires

M^{me} Shaver précise qu'il est nécessaire d'approuver le Règlement administratif n° 5 puisqu'il s'agit d'un règlement autorisant la demande de lettres patentes supplémentaires qui modifient les dispositions des lettres patentes en en supprimant la partie III concernant la mission de la Société pour la remplacer par ce qui suit :

« La mission de la Société est la suivante :

- (a) Assurer la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire de façon sûre et responsable du point de vue social, financier et environnemental;
- (b) Mettre en œuvre la décision du gouvernement d'adopter la gestion adaptative progressive dont l'objet final est de construire un dépôt géologique en profondeur en conformité avec les exigences de toutes les lois applicables;
 - (c) Mettre au point et exploiter une installation nationale conformément à la décision du gouvernement du Canada et au mandat confié à la Société par la Loi sur les déchets de combustible nucléaire;
- (d) Faire progresser la gestion adaptative progressive conformément au besoin de la génération actuelle d'assurer la gestion à long terme sécuritaire des déchets de combustible nucléaire. »

IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :

D'approuver le Règlement administratif n° 5, énoncé dans l'annexe « A » ci-jointe.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

Règlement administratif

Le président du conseil indique qu'il est nécessaire d'approuver le Règlement administratif n° 6, puisqu'il s'agit d'un règlement modifiant les règlements n° 1 et 4 de la Société, énoncé dans l'annexe « B » ci-jointe.

IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :

Sous réserve des révisions finales et des améliorations mineures de nature rédactionnelle ainsi que de l'approbation finale du président du conseil, d'approuver le Règlement administratif n° 6, énoncé dans l'annexe « B » ci-jointe.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

M. Kugler précise qu'il est nécessaire d'approuver la convention d'affiliation énoncée dans l'annexe « C » ci-jointe. Les administrateurs discutent de l'ordre dans lequel seront approuvés les règlements administratifs et la convention d'affiliation. Le conseil convient d'approuver la convention d'affiliation sous réserve de l'approbation par les membres de la SGDN de leurs quote-parts respectives, et sous réserve des révisions finales et des améliorations mineures de nature rédactionnelle ainsi que de l'approbation finale du président du conseil d'administration.

IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :

Sous réserve des révisions finales et des améliorations mineures de nature rédactionnelle ainsi que de l'approbation finale du président du conseil, d'approuver la convention d'affiliation, dont une version préliminaire figure à l'annexe « C » ci-jointe.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

Tous conviennent que la date de prise d'effet de la convention d'affiliation devrait correspondre à la date de l'assemblée générale spéciale des membres qui sera prévue pour adopter les règlements administratifs.

À la suite de l'approbation des documents de gouvernance, M^{me} MacFarlane dit qu'elle a pris part, en tant que représentante d'Énergie NB, au long processus d'élaboration des nouveaux règlements administratifs et de la nouvelle convention d'affiliation. Elle dit avoir apprécié le processus concerté et très respectueux dans le cadre duquel les sociétés membres ont travaillé de bonne foi avec la SGDN pour atteindre un but commun.

En passant en revue les prochaines étapes du processus d'approbation, M. Nash indique qu'une assemblée générale spéciale des membres de la SGDN est prévue le 24 octobre par conférence téléphonique afin de faire adopter les règlements administratifs à l'unanimité; ensuite, on fera circuler les règlements parmi les membres pour qu'ils les signent avant de les déposer auprès d'Industrie Canada aux fins d'approbation. À la suite de la réunion des membres en octobre, on fera circuler des exemplaires originaux de la convention d'affiliation pour les faire signer par les sociétés membres.

3. Rémunération des vérificateurs externes

Le président du Comité de la vérification, des finances et du risque soumet à l'approbation du conseil la proposition du Comité concernant la rémunération des vérificateurs externes pour les trois prochains exercices de la SGDN.

À titre de mise en contexte, M. Ross indique que les membres de la SGDN, à leur réunion de juin 2007, ont nommé Deloitte & Touche comme vérificateurs des exercices 2007, 2008 et 2009. Conformément au règlement administratif de la SGDN, le conseil d'administration doit maintenant fixer la rémunération à verser aux vérificateurs dont les services ont été retenus.

M. Ross indique que le Comité de la vérification, des finances et du risque, après avoir examiné comme il se doit et approuvé à sa réunion du 7 septembre 2007 aux fins de recommandation au conseil un projet de barème de rémunération pour l'exécution des vérifications de fin d'année 2007, 2008 et 2009, a le plaisir de soumettre une proposition au conseil aux fins d'examen.

IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :

De confirmer la rémunération des vérificateurs externes proposée pour l'exécution de la vérification externe des états financiers de la SGDN pour les exercices se terminant les 31 décembre 2007, 2008 et 2009, plus les taxes applicables et les frais administratifs connexes.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

4. Procès-verbaux des réunions précédentes

Le procès-verbal de la réunion tenue le 14 juin 2007, dont chaque membre du conseil a reçu une copie, est adopté après examen et quelques modifications mineures.

5. Affaires issues des procès-verbaux

M. Nash passe en revue les mesures qui devaient être prises à la suite de la réunion précédente. Soit que les mesures sont inscrites à l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui aux fins de discussion, soit qu'elles ont été exécutées ou qu'elles sont en cours d'exécution.

6. Composition du Comité de supervision du processus de sélection d'un site

Le président du conseil d'administration recommande au conseil de nommer un troisième membre au Comité de supervision du processus de sélection d'un site.

IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :

À compter du 27 septembre 2007 :

De nommer au Comité de supervision du processus de sélection d'un site relevant du conseil d'administration la personne suivante jusqu'au moment de l'élection ou de la nomination de son successeur :

o M^{me} Sharon MacFarlane.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

7. Mise à jour du Comité de supervision du processus de sélection d'un site

À titre de président du Comité de supervision du processus de sélection d'un site, M. Jamieson présente un compte rendu de la première réunion du Comité tenue le 27 septembre 2007. La conseillère spéciale du conseil d'administration, Élizabeth Dowdeswell, se joint à la réunion du conseil pour ce point.

M. Jamieson passe en revue les points dont le Comité a discuté. Il indique que le Comité a notamment examiné la charte qui a été rédigée pour celui-ci et les questions organisationnelles connexes. Il indique qu'il pourrait être déterminé ultérieurement que le Comité doit se réunir plus de trois fois par année pour effectuer son travail. Le président du Comité précise que le conseil d'administration conserve la responsabilité globale du processus de sélection d'un site et que le Comité lui fera régulièrement des rapports à ce sujet.

Par ailleurs, le Comité a reçu plusieurs présentations de fond de la part du personnel, y compris une revue des intentions énoncées dans le Rapport d'étude final de la SGDN concernant la sélection d'un site, et un exposé des enseignements tirés d'études de cas pertinentes provenant d'autres projets et d'autres pays. Également à titre de mise en contexte, le Comité a reçu de l'information sur les plans d'engagement préliminaires menés par la SGDN à l'appui de son programme de travail global. M^{me} Dowdeswell indique qu'elle a passé en revue avec le Comité les hypothèses de planification préliminaires à l'appui de l'élaboration concertée du processus de sélection d'un site, ainsi que les préparatifs en cours pour soutenir cette phase de travail ultérieure de la SGDN.

8. <u>Mise à jour du Comité de la vérification, des finances et du risque</u>

En tant que président du Comité de la vérification, des finances et du risque, M. Ross présente un compte rendu de la réunion du Comité tenue le 7 septembre 2007. Il indique que la SGDN prévoit un léger excédent budgétaire à la fin de l'année. Le Comité a traité notamment de la rémunération des vérificateurs, de la formule de financement préliminaire en cours d'élaboration et de la mise sur pied d'un comité d'experts pour examiner la formule de financement. Le Comité a passé en revue les frais du président de la SGDN et du président du conseil d'administration et constaté que tout était en règle.

Par ailleurs, à la suite de la discussion du Comité, des révisions mineures de son mandat et de sa charte ont été proposées. Le mandat et la charte révisés sont soumis à l'approbation du conseil.

IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :

D'adopter le mandat et la charte du Comité de la vérification, des finances et du risque sous réserve des modifications rédactionnelles mineures recommandées par le conseil.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

9. Mise à jour du Conseil consultatif

Le président du Conseil consultatif se joint à la réunion par conférence téléphonique pour faire part des faits saillants de la dernière réunion du Conseil tenue le 13 septembre 2007.

Le rapport de M. Crombie fait référence aux discussions du Conseil à propos des points suivants :

Les activités de la SGDN depuis l'annonce de la décision du gouvernement en juin, notamment le travail de finalisation de la convention d'affiliation et du nouveau règlement administratif; les rencontres récentes avec Niigani, le Forum des Sages et les associations municipales, ainsi que le programme d'emplois d'été pour étudiants autochtones. M. Crombie indique que Donald Obonsawin, un membre du Conseil, a assisté au Forum des Sages avec l'un des membres du conseil d'administration de la SGDN et a fait remarquer au Conseil que c'est une bonne pratique que le conseil d'administration, le Conseil consultatif et le personnel de la SGDN soient représentés dans des rencontres de cette importance.

- Le plan d'engagement préliminaire de la SGDN qui est en cours d'élaboration pour la période de 2007 à 2009. On rapporte que le Conseil encourageait vivement la SGDN à prendre le temps nécessaire pour nouer des relations avant d'amorcer les discussions sur la conception du processus de sélection d'un site.
- Des éléments clés du plan d'activités quinquennal préliminaire de la SGDN à l'égard desquels le Conseil a été invité à faire part de ses commentaires. Le Conseil a attiré l'attention de la SGDN sur l'importance de produire des mesures de rendement du plan d'activités comme cadre de responsabilisation. Tous s'entendaient pour dire que les examens de pairs seraient des éléments importants. Le Conseil a souligné l'importance de démontrer l'intégrité du programme technique au sein de la communauté scientifique canadienne et internationale.
- Une mise à jour présentée par Elizabeth Dowdeswell sur la progression des préparatifs pour l'élaboration concertée du processus de sélection d'un site.
- Le processus en cours pour revoir la composition du Conseil consultatif en prévision de la prochaine phase de travail.
- M. Crombie invite le conseil d'administration à discuter et à poser des questions.

Une discussion s'ensuit alors que les administrateurs demandent au Conseil qu'elle a été sa réaction quand le gouvernement a annoncé en juin qu'il optait pour la gestion adaptative progressive. M. Crombie indique que le Conseil était ravi de la décision. Il souligne par ailleurs que le Conseil craint que les travaux de la SGDN deviennent reliés à la discussion plus vaste concernant l'expansion nucléaire.

En soulignant leur désir de s'assurer que la SGDN disposera de suffisamment de temps pour entreprendre les phases d'engagement public ultérieures, les administrateurs s'informent du point de vue du Conseil à ce sujet. M. Crombie confirme que le Conseil encourage aussi vivement la SGDN à prendre le temps qu'il faut pour nouer des relations avant d'amorcer les dialogues sur la mise au point d'un processus de sélection d'un site. Il indique que le Conseil a souligné le fait qu'il est important que la SGDN prenne le temps nécessaire pour mobiliser le public comme il se doit et qu'elle ne soit pas tenue de respecter des délais arbitraires. Le Conseil craint que l'échéancier suggéré par la SGDN pour les phases d'engagement prévues soit irréaliste. Le Conseil reconnaît qu'il est difficile de déterminer la mesure dans laquelle il est nécessaire de nouer des relations avant d'amorcer les dialogues sur la sélection d'un site, ainsi que le temps requis pour ce faire. Le Conseil recommande que la SGDN fasse le point au début de 2008 sur ses progrès à cet égard. Il reconnaît également qu'il n'est pas facile de déterminer qui il faut mobiliser du fait que l'engagement est vaste, qu'il comprend les quatre provinces nucléaires et que la SGDN doit donner à son dialogue une portée réaliste.

10. Rapport du président

M. Nash fait le point sur les activités de la SGDN depuis que le gouvernement a annoncé le 14 juin 2007 qu'il avait choisi la gestion adaptative progressive; M. Nash souligne en particulier :

• Le développement continu des effectifs de la SGDN;

- L'élaboration du plan d'activités et du budget pour l'année à venir;
- L'examen en cours de la composition du Conseil consultatif pour la prochaine étape;
- Les rencontres de Niigani (le groupe de travail autochtone) et le Forum des Sages qui ont eu lieu au cours de l'été, et d'autres activités d'engagement récentes;
- Les quatre accords de collaboration qui ont été conclus avec d'autres pays pour soutenir le programme technique de la SGDN.

11. Mise à jour sur la recherche sociale et l'engagement

À l'invitation du président du conseil, M^{me} Shaver passe en revue les faits saillants de la recherche sociale et des activités d'engagement depuis la dernière réunion du conseil. Les activités dans le domaine de l'engagement communautaire et municipal, l'engagement autochtone et les séances d'information à l'intention du gouvernement sont passés en revue, en plus des plans visant à mobiliser de nouveau les personnes et les organisations qui ont participé à l'étude de la SGDN.

Une discussion s'ensuit alors que le conseil demande des clarifications et fait part de ses commentaires sur les activités de recherche et d'engagement prévues.

Deborah Poff, administratrice, présente un compte rendu de sa participation à la réunion récente du Forum des Sages. Elle dit avoir reçu une réaction très positive de la part des participants au sujet de sa participation à la rencontre et précise que l'expérience a été très enrichissante.

12. Mise à jour sur le programme technique

Le président du conseil invite Frank King à passer en revue les faits saillants du programme technique.

Dans le cadre de cette mise à jour, on indique qu'un accord international a été signé avec la société française de gestion des déchets Andra et on s'attend de signer sous peu un accord avec la société suisse NAGRA. M. King indique que la SGDN reçoit de plus en plus de demandes pour que le personnel technique fasse des présentations dans des universités, et énumère plusieurs présentations à venir. Dans la discussion qui suit, le président du conseil souligne qu'il est important que la SGDN se tienne au courant des progrès et des nouveautés au niveau international, y compris l'évolution des normes réglementaires.

13. État financier trimestriel

L'administrateur principal des affaires financières, Angelo Castellan, présente au conseil une mise à jour de la situation financière pour le deuxième trimestre de 2007. Le rapport a été examiné auparavant par le Comité de la vérification, des finances et du risque.

- M. Castellan indique que les rapports sur les flux de trésorerie ont été améliorés et font état des flux de trésorerie jusqu'à la fin de 2007. Les dépenses cumulatives sont conformes aux prévisions et le coût du déménagement des bureaux de la SGDN est légèrement inférieur au budget prévu. Il souligne que les contributions respectives des membres de la SGDN sont à jour et qu'un léger excédent est prévu à la fin de l'année.
- M. Kugler invite les administrateurs à faire part de leurs questions et de leurs commentaires.

14. Plan d'activités guinguennal préliminaire et budget

M. Nash présente la version préliminaire du plan d'activités quinquennal et du budget de la SGDN.

Il souligne que le plan donne une vue d'ensemble initiale de la façon dont la SGDN mettra en œuvre la gestion adaptative progressive conformément aux objectifs stratégiques préliminaires établis précédemment cette année. Le plan prévoit une approche par étapes comportant des points de décision entre chacune. Il comprend un programme de recherche sociale et technique qui vise à établir le fondement des progrès à moyen et à long terme.

Le président de la SGDN invite M^{me} Shaver à passer en revue les hypothèses du plan d'activités concernant l'engagement public. M^{me} Shaver décrit le plan d'engagement à court terme et l'ordre des activités prévues. En passant en revue les plans préliminaires pour l'engagement graduel, elle souligne l'importance de faire le point à chaque étape pour déterminer si l'on est prêt à passer à la suivante. C'est la raison pour laquelle le plan ne comprend pas de délais fermes. M. Nash indique que la SGDN examine avec soin l'étendue de la mobilisation qu'il est possible de réaliser au cours de la prochaine année avec les ressources actuelles. On apportera des améliorations au plan d'engagement préliminaire avant de demander au conseil d'approuver le plan d'activités de la SGDN à sa réunion de novembre.

M. Nash examine avec le conseil les coûts préliminaires du plan quinquennal en soulignant que les coûts seront précisés en fonction d'autres hypothèses de planification détaillées concernant le niveau d'engagement et la progression du programme de travail. Une décision importante consistera à déterminer la quantité réaliste de travail qu'il est possible d'accomplir au cours de l'année qui vient avec les effectifs actuels de la SGDN. Il sera également important de peaufiner les mesures de rendement du travail accompli.

Les administrateurs sont invités à poser des questions ou à faire part de leurs commentaires sur le plan d'activités préliminaire et le budget. Au cours de la longue discussion qui suit, les administrateurs demandent des précisions sur le programme technique et les travaux comparables entrepris dans d'autres pays. Le conseil convient que la SGDN doit réaliser des progrès tout en avançant à un rythme modéré. Il se dit d'accord avec le Comité de la vérification, des finances et du risque et le Conseil consultatif quant au besoin d'avoir des mesures de rendement détaillées. Les administrateurs demandent des précisions sur différentes activités et des postes du budget. Ils laissent entendre que la SGDN pourrait devoir planifier en fonction d'une croissance plus élevée des effectifs que les prévisions actuelles.

M. Kugler remercie le personnel de la SGDN d'avoir présenté une version préliminaire rigoureuse du plan d'activités. M. Nash confirme qu'un plan plus détaillé sera soumis à l'approbation du conseil en novembre.

15. Risque d'entreprise

M. Nash aborde la question du risque d'entreprise aux fins de discussion avec le conseil. Il souligne que le risque d'entreprise est un élément que le Comité de la vérification, des finances et du risque examine aussi de façon régulière. Une discussion s'ensuit parmi les administrateurs alors que M. Castellan énumère des recommandations faites précédemment par le Conseil consultatif et le Comité de la vérification, des finances et du risque au sujet des types et des niveaux de risque. Pour conclure, il indique que l'équipe de direction de la SGDN continue d'évaluer les risques sur une base trimestrielle.

16. Processus d'élaboration de la formule de financement préliminaire

M. Castellan est invité à passer en revue le processus de mise au point de la formule de financement qui sera soumise au ministre des Ressources naturelles en mars 2008 conformément aux exigences de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*.

La formule de financement préliminaire sera soumise à l'examen d'un tiers et cet examen sera terminé d'ici la fin d'octobre. M. Castellan passe en revue la composition du comité d'experts qui effectuera l'examen. Il indique que le Comité de la vérification, des finances et du risque a demandé la tenue d'une réunion spéciale pour examiner le rapport du comité d'experts.

À la suite de cet examen, la formule de financement sera peaufinée; on prévoit la soumettre à l'approbation du conseil à la réunion de novembre.

Le conseil est invité à discuter du processus d'élaboration de la formule de financement et à faire part de ses commentaires. Le conseil discute du mandat préliminaire du comité d'experts et des personnes proposées pour en faire partie. Le conseil demande que l'information communiquée aux experts du comité d'examen soit également transmise aux membres de la SGDN et que le rapport du comité leur soit transmis dès qu'il sera disponible.

17. Mise à jour sur l'examen de la composition révisée du Conseil consultatif

Le président du conseil d'administration invite M. Nash à faire le point sur l'examen de la composition du Conseil consultatif en vue de la phase de mise en œuvre.

M. Nash passe en revue la structure globale de gouvernance et de gestion de la SGDN et décrit le rôle du Conseil consultatif tel qu'il est énoncé dans la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*.

Kathryn Shaver fait le point sur le processus d'examen de la composition du Conseil consultatif. Elle souligne que la SGDN, à la suite de la directive reçue à la réunion de juin du conseil d'administration, a retenu les services d'une agence pour coordonner l'examen de la composition du Conseil et le recrutement de candidats. Depuis, cette agence a mené des entrevues avec les neuf membres actuels du Conseil consultatif pour connaître leur point de vue sur les besoins de celui-ci en matière de compétences et connaître l'intérêt de chacun à remplir un autre mandat si on les invite à demeurer en poste. M^{me} Shaver communique les résultats de ces entrevues et passe en revue avec le conseil certains domaines d'expertise et certaines compétences que l'on propose d'utiliser comme critères de recrutement des candidats.

Le conseil est invité à discuter du processus décrit et à faire part de ses commentaires.

Le conseil convient que la direction recevra en entrevue les membres potentiels du Conseil et qu'elle proposera des candidats au conseil d'administration aux fins d'approbation. Le conseil convient également que des mandats échelonnés seraient préférables pour gérer les changements d'expertise requis au fil du temps tout en assurant une certaine continuité institutionnelle au sein du Conseil.

La direction s'engage à mener les entrevues et à soumettre une liste de candidats et un nouveau mandat, accompagné des conditions de service recommandées, à l'examen du conseil aux fins d'approbation à sa réunion de novembre. Pour faciliter cette décision du conseil en novembre, on demande à la direction de s'informer auprès d'Énergie NB et d'Hydro-Québec quant à leurs intentions au sujet de leurs représentants respectifs. (*)

Le conseil demande également d'obtenir plus rapidement un compte rendu des réunions du Conseil consultatif. On convient que les procès-verbaux des réunions du Conseil seront transmis par courriel au conseil d'administration à la suite de leur adoption. (*)

18. Proposition pour la surveillance du programme technique

Le président du conseil invite Frank King à présenter la proposition préliminaire concernant la formation d'un groupe d'examen technique indépendant (GETI). M. Kugler fait remarquer que cette proposition fait suite à la demande du conseil d'instaurer un processus pour soumettre le programme technique de la SGDN à l'examen d'un groupe indépendant d'experts techniques. M. Kugler souligne qu'il est important que le programme technique fasse l'objet d'un examen externe indépendant.

Il sollicite les commentaires du conseil sur la proposition de surveillance technique.

Au cours de la discussion qui s'ensuit, le conseil traite du nombre de personnes que devrait comprendre le groupe, de l'ampleur de l'expertise requise et de l'étendue de la représentation canadienne et internationale. Les membres du conseil recommandent que le groupe d'examen fasse un compte rendu annuel en personne au conseil d'administration et également en personne au Conseil consultatif dans le cadre d'une réunion prévue à son calendrier. (*)

M. King indique que la proposition sera précisée et soumise au conseil à la réunion de novembre.

19. État d'avancement du renforcement des capacités de l'organisation et de l'effectif

M. Nash fait le point sur le renforcement de l'effectif de base de la SGDN et sur les plans de dotation futurs. Il indique que la SGDN a étoffé son effectif de base, lequel est passé de 8 employés temporaires équivalents temps plein en décembre 2006 à 25 équivalents temps plein.

Il indique que le principe du plan de base actuel est de faire passer l'effectif à 38 employés à temps plein d'ici le milieu de 2008. Il souligne qu'un plan plus détaillé est en cours d'élaboration relativement au programme d'activités d'engagement de 2008 et au niveau des effectifs de base nécessaires pour soutenir l'exécution du plan. Par conséquent, et à la suite d'un examen préliminaire de la planification de la relève, les niveaux d'effectif proposés pourraient vraisemblablement augmenter. M. Nash précise que la SGDN examine si la croissance proposée de l'effectif permettra d'entreprendre le programme de travail prévu. Il souligne également l'intention d'embaucher un directeur des ressources humaines à temps plein pour fournir un soutien à la SGDN sur les questions de recrutement, de formation, de perfectionnement et de planification de la relève. Il énumère les secteurs de dotation à l'étude et demande au conseil ce qu'il pense du niveau d'effectif prévu.

Le conseil discute des secteurs dans lesquels la dotation pourrait être augmentée. Des administrateurs soulèvent la question de savoir si le conseil devrait mettre sur pied un comité des ressources humaines qui relèverait de celui-ci. On s'entend pour dire que la création d'un tel comité sera probablement nécessaire à un moment donné. Toutefois, pour l'instant, il convient que le conseil traite lui-même des questions principales touchant les ressources humaines et les relations de travail.

20. Relations de travail

M. Nash passe en revue les délibérations sur les plans de dotation à long terme de la SGDN et souligne différentes options pour des plans ultérieurs, l'objectif`à long terme étant d'avoir une organisation entièrement indépendante qui a ses propres effectifs.

Le conseil discute longuement des différentes options en matière de dotation à long terme. M. Nash précise que la SGDN se propose de collaborer avec les syndicats dans son processus pour atteindre l'objectif à long terme.

Le président du conseil demande au président de la SGDN de faire le point sur cette question à la prochaine réunion du conseil.

21. Calendrier de réunions du conseil pour 2008

M. Kugler propose de confirmer les dates de réunion du conseil pour 2008. Tous les membres du conseil se disent d'accord avec le calendrier proposé.

On souligne qu'il faudra modifier la date de la réunion de décembre du Comité de la vérification, des finances et du risque. (*)

22. Prochaine réunion

On rappelle au conseil que sa prochaine réunion aura lieu le 9 novembre 2007 aux bureaux de la SGDN au 22, avenue St. Clair Est. À cette occasion, le conseil rencontrera Niigani, le groupe de travail autochtone.

23. Séance à huis clos

Les membres du conseil tiennent une séance à huis clos.

Levée de la séance

Secrétaire générale

L'ordre du jour étant épuisé, le prési	dent du conseil lève la séance à 15 h 45.
(*) Indique des mesures à prendre.	
Kathryn Shaver Secrétaire générale	Gary Kugler Président du conseil